

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

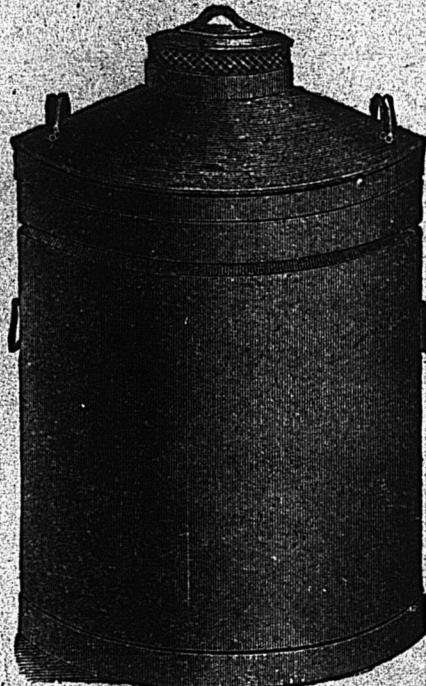
BUREAU: 85 rue St-Jacques, Montréal.

ABONNEMENTS: Montréal, un an, \$2.00  
Canada, " 1.50

VOL. XII

MONTRÉAL, VENDREDI 17 MARS, 1893

No 2



N. F. BEDARD

• 17 •

Rue William, Montreal

... Marchand de ....

Fromage

à Commission

— Et Négociant de toutes sortes de —  
— Fournitures pour —

FROMAGERIES et BEURRERIES

AGENT POUR LA CÉLÈBRE

CANISTRE A LAIT "EMPIRE STATE"

Et les PRESSES et MOULES à Fromages de

J. W. CHOWN & Cie, --- de Belleville, Ont.

AUSSI, AGENT POUR LES CÉLÈBRES

Bois à Boîtes de Fromage et Moulin  
à Plier les Boîtes

de MacPHERSON & SHELL  
d'Alexandria, Ont.

M. Bédard a constamment en main tous les matériaux nécessaires pour monter une fromagerie complète, avec l'utillage le plus perfectionné



HOTEL ST-LOUIS

QUEBEC, CANADA.

Le principal Hôtel de Québec.  
Le plus beau et le plus complet au Canada.

TERMES MODÉRÉS.

Wm. G. O'NEIL - - - Gérant.

NAP. MATTE  
Comptable, Auditore et Liquidateur

— BUREAU —

Bâtisse de la Banque Nationale,  
75 rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec  
TELEPHONE BELL) — { TELEPHONE BELL  
Bureau, 731 Résidence, 872

Spécialité: — Règlement de Faillites

MARTIN & GOUETTE

Manufacturiers de  
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures,  
Tournages et Découpages, Bois  
de Charpente, etc.  
Préparés en tous genres à court délai.

Bureau et Manufacture,  
Rue Shearer, coin St-Patrick,  
MONTRÉAL

Renseignements commerciaux donnés con-  
fidentiellement aux abonnés.

A VENDRE!  
POIS CUISANTS DE CHOIX

ET  
FARINES DE TOUTES SORTES.

Demandez les prix.

THOMAS McLAUGHLIN

Marchand de Grains et Farines  
TORONTO, ONT.

L. J. HERARD

MARCHAND DE

Ferronnerie, Outils, Quincailleries  
Ustensiles de Cuisine, etc.

N. J. ST-LAURENT

Tél P. 8864 MONTREAL

F. VALENTINE

Comptable et Liquidateur de Faillites

TROIS-RIVIERES.

Renseignements commerciaux donnés con-  
fidentiellement aux abonnés.

DUCKETT, HODGE & Cie

EXPORTATEURS DE

BEURRE ET FROMAGE

et Marchands de

PROVISIONS EN GENERAL

104 rue des Sœurs Grises

Coin de la rue William MONTREAL

## Revue des Marchés

Montréal, 16 mars 1893.

GRAINS ET FARINES

Marchés de Gros

La température dans les pays producteurs du blé en Europe, a été invariably belle depuis le commencement de février et les récoltes en terre ont partout de belles apparences, les ravages de la gelée n'étant perceptibles que dans peu d'endroits. En conséquence, les cultivateurs mettent sur le marché leur surplus de blé au fur et à mesure qu'ils sont libres de leurs travaux les plus pressants; de sorte qu'en Angleterre par exemple, le prix du blé anglais a baissé de 1s par quarter pendant la dernière semaine. Les importations de la Mer Noire, qui ont repris avec vigueur, augmentent encore les quantités disponibles de blés étrangers et la visible supply si énorme de la semaine précédente était encore dépassée samedi. Elle se décompose comme suit:

	Minots
Quantités visibles aux Etats-Unis et au Canada.....	79,104,000
En route pour le Royaume-Uni.....	27,336,000
En route pour le Continent.....	6,288,000
Total.....	112,728,000

ce qui est une augmentation dans la semaine de près de un million de minots.

L'Economiste Français du 25 février dit: Les pluies sont toujours signalées par toute la France; la température est douce, sauf dans l'Est où il y avait encore de fortes gelées au début de la huitaine. L'état des semaines d'automne est toujours satisfaisant, et avec le temps favorable, la végétation fait de grands progrès. La culture poursuit activement ses travaux et va bientôt pouvoir commencer à semer ses blés de printemps. Sur nos marchés des départements les offres ont encore été très ordinaires; la vente a été calme, mais, quoique la tendance soit faible, les cours ont peu varié.

Aux Etats-Unis, le rapport du gouvernement fédéral sur l'état de la récolte à la fin de février a été publié au com-

mencement de la semaine et a eu pour effet de donner une tendance plus faible aux cours qui s'étaient un peu relevés depuis notre dernière revue. Ce rapport, en effet, constate qu'il reste encore 22 p. c. de la récolte entre les mains des cultivateurs. C'est à peu près aussi le calcul Bradstreet's. Avec une récolte de 500,000,000 de minots, c'est une quantité de 110,000,000 de minots tenus encore en première mains, en y ajoutant le 80,000,000 de minots en vue, nous avons 190,000,000 de minots dont il y aura lieu de disposer d'ici au mois de juillet soit dans quatre mois tout au plus. Nous avons passé les deux tiers de l'année de la récolte 1892, et il reste environ 40 p. c. de la récolte. Il est vrai qu'on devra prendre là-dessus la semence du printemps mais cela concorde encore avec le calcul cité l'autre jour qui prévoit un surplus non vendu de près de 50,000,000 de minots à ajouter aux réserves précédentes comme liquidation de la récolte de 1892.

Voici les cours des principaux marchés des Etats-Unis:

	9 mars	15 mars
Chicago (mai).....	0.76	0.76
New-York (mai).....	0.76	0.76
Toledo (disp).....	0.68	0.68
Duluth (disp).....	0.64	0.64

Au Manitoba les marchés sont tranquilles quoique les livraisons des culti-

## SAINDOUX



EMPAQUETE EN  
Seaux de 3, 5, 10 et 20 lbs.  
et en tinettes de 50 lbs.

LE SAINDOUX  
ANCHOR  
est bien supérieur aux saindoux de Chicago.  
Et se vend à meilleur marché.  
ML LAING & SONS  
Empaqueurs, Montréal.  
DEMANDEZ LA LISTE DES PRIX  
En vente chez tous les Épiciers  
MAISON D'EMPAQUETAGE:  
Telephone No. 6049





**J. O. VILLENEUVE ET CIE.,**  
IMPORTATEUR DE  
**Vins, Liqueurs, Epices, Etc.,**  
—EN GROS.—  
**Spécialité, VINS et LIQUEURS.**

Nos. 1258 et 1260 Rue St-Laurent, - - - MONTREAL.

**Les Sucres Granulés,  
les Sucres Jaunes et  
les Sirops de la  
St. Lawrence Sugar Refining Co.  
SONT PURS.  
- PAS DE BLEU.-**

Aucune matière colorante n'est employée  
dans la fabrication de

**NOS SUCRES GRANULÉS.**

FONDÉE EN 1867

**L. W. TELMOSSE & Cie.**

(Successors de Gaucher & Telmosse.)

IMPORTATEURS DE

Epices, Vins, Liqueurs, Conserves alimentaires etc.,

87 et 89 Rue des Commissaires, 2 244 et 246 rue St-Paul, Montréal

N. B.—Nous faisons une spécialité des VINS DE MESSE, SICILE, TARROGONNE et nous tenons constamment en mains les vins de SAUTERNE et CLARETS.

**G. G. GAUCHER.**

Farines, Provisions, Produits de la ferme,

SEUL AGENT EN CANADA DE  
LA POUDRE ENGRAISSEUSE et NOURRIS-  
SANTÉ pour les Chevaux et bêtes à corne.

Tonique, Stomachique, Dépurative et Vermifuge.

91 et 93 rue des Commissaires,  
MONTREAL.



**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS DE

Marchandises françaises, anglaises et américaines.

Toujours en mains, un assortiment complet de

Fils de coton de Brooks, Chapeaux de Paille, Tabac Canadien.

Laine et tolle du pays éponangées pour des marchandises sèches. Nous avons aussi toujours en mains les CLAQUES et PARDESSUS que nous vendons avec les plus forts escomptes alloués.  
884 et 886 rue St-Paul et 189 rue Des Commissaires, Montréal.

**Louis Larivé, Jr.**

COURTIER GENERAL ET AGENT  
DE MANUFACTURES

Seul Représentant au Canada de la Savonnerie  
Continente de Paris, Paris  
ET DE

ODORLESS DISINFECTANT CO., NEW-YORK  
Manufacturers du célèbre

"King of Germ Killers"

508 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Demandez des Catalogues

**Bilodeau & Renaud**

COMPTABLES, AUDITEURS ET

COMMISSAIRES

No 15, rue ST-JACQUES

SPECIALITÉ :

Règlement des Affaires de Faillites

Téléphone 2003

**ATTENTION!! ATTENTION!!**

Nous offrons à des prix excessivement réduits, un assortiment considérable de conserves alimentaires, telles que : Homards, Saumons, Haddies, Maquereau, Sardines, Tomates, Blé d'inde, Pois, Fèves, Pork and Beans, Fraises, Framboises, Pêches, Poires, Prunes, Cerises, Bleuets, ETC., ETC., ETC.

N. B.—Demandez nos prix avant d'acheter ailleurs.

**LAPORTE, MARTIN et CIE,**  
2548, Rue Notre-Dame - Montréal.

**. . . POISSONS . .**  
Une Spécialité.

**N. QUINTAL & FILS,**  
—EPICIERS EN GROS—

274 Rue St-Paul, - MONTREAL.

Médaille d'Or à l'Exposition de Québec.

Médaille à l'Exposition de Toronto

*Compagnie Centrale de la Charente*

**ALEXANDRE MATIGNON & CIE**  
**COGNAC**

Véritable Cognac, Fine Champagne, en fûts, bouteilles, flasks, carafes,

AGENTS :

A Québec : H. Beautey, rue de la Fabrique.

A Brantford : T. S. Hamilton & Cie.

A MONTRÉAL : J. A. McCARVILLE, 280 St-Jacques, coin McGill.

Prière de se méfier des contrefaçons.

**THIBAUDEAU BROS & CO**

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES, FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMÉRICAINES.

**332 RUE ST-PAUL, Montréal,**

QUÉBEC, WINNIPEG ET LONDRES, ANGLETERRE

**AND. BRISSET & FILS**

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Produits Français—en gros

EÀUX MINÉRALES, PRODUITS PHARMACEUTIQUES.

393 rue St-Paul, et Place de la Douane.

(N. B.—La maison livrant ses produits tels qu'elle les reçoit,  
en garantit la pureté.)

MAISON FONDÉE EN 1864.

**D. C. BROSSEAU**

EPICIER EN GROS

Importateur directe des pays de production.

Thés, Cafés, Vins, Liqueurs, Sucres, Sirops, Mélasses  
Conserves alimentaires, et article  
d'assortiment général.

SPECIALITÉ.—Epices et Cafés moulus et empaquetés à son moulin à épices "City Coffee and Spice Mills."

SPECIALITÉ.—Célèbres poudres à pâte "Victoria" et "Alabi". [Marque de la fabrique enregistrée.]

VINAIGRES purs de la grande manufacture de vinaigre "Brosseau et Cie.", coin des rues Bonsecours et Champ de Mars

ENTREPOTS ET BUREAUX

**NOS 1436, 1438 ET 1440, RUE NOTRE-DAME**  
MONTREAL.

## MAISON FONDÉE EN 1886.

Renseignements minutieusement contrôlés sur toutes les Maisons de Commerce et d'Industrie du Canada.

Renseignements Commerciaux et Contentieux.

- Chaput Frères -

10 PLACE D'ARMES

MONTREAL.

LA SEMAINE COMMERCIALE  
ET FINANCIERE

Montréal, 16 mars 1893.

FINANCES

La rareté des fonds à New-York a disparu par suite du fait que les taux si élevés des prêts, y ont attiré des fonds de l'étranger; les banques canadiennes n'ont pas été les dernières à s'en prévaloir et la rumeur disait que la semaine dernière il partait tous les jours de Montréal près d'un demi-million de piastres à destination de New-York. Quoique le chiffre nous paraisse exagéré, il n'y pas de doute que de fortes expéditions ont été faites et que certaines banques ont dû pour cela rappeler quelques-uns de leurs prêts à demandes. Ce qui a mis les fonds disponibles à un prix un peu plus ferme, on a demandé dans plusieurs cas 5 p. c., quoique le taux général soit encore de 4½ p. c. Le taux des escomptes est de 7 p. c. pour le bon papier de commerce.

A Londres, le papier de banque, sur le marché libre se cote ferme à 12 p. c. Le taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre est de 24 p. c.

A New-York, les prêts à demandes clôturent à 7 p. c.

Le change est beaucoup plus facile.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 9½ à 9¾ et leurs traites à demandes, de 9½ à 9¾. La prime sur les transferts par le câble est de 10. Les traites à vues sur New-York fond de ½ à ¾ de prime.

Les francs valaient hier à New-York 5.19½ pour papier long et 5.17½ pour papier court.

La Bourse a eu quelque activité, avec un ton plus ferme que la semaine dernière.

La Banque de Montréal fait actuellement 234 et la Banque de Toronto 250. La Banque des Marchands a fait lundi 160. La Banque Union est cotée à 104. La Banque du Commerce se cote en clôture 149 vendeurs et 147 acheteurs.

La Banque du Peuple continue à hauser, elle a fait hier et aujourd'hui, 121. La Banque Nationale qui n'avait pas eu de transaction depuis longtemps, a eu une vente hier à 92½.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vend.	Ach.
B. du Peuple.....	122	121
B. Jacques-Cartier.....	135	130
B. Hochelaga.....	136	131
B. Nationale.....	95	92
B. Ville-Marie.....	—	—

Dans les valeurs industrielles, le Gaz est à 224 et 225, le Câble a été actif, son dividende échéant ces jours-ci. Mais comme on paraît incertain sur la valeur du nouveau stock, plusieurs actionnaires ont vendu, soit pour réaliser, soit pour se procurer les fonds nécessaires au paiement des nouvelles ac-

tions. Il s'en est suivi que, après avoir fait 182, les actions du Cable Commercial sont tombées à 177½. Les Chars Urbains sont à 187, le Télégraphe à 150½ et 150¾, et le Richelieu à 72, en baisse de 2 p. c. sur la semaine dernière.

Le Pacifique fait 83½ après avoir fait 85. Des obligations de la Royale Electrique se sont vendues au pair. La Téléphone Bell se cote en clôture 163 vendeurs et 160 acheteurs.

Les compagnies de coton ont été cotées comme suit : Dominion Cotton Co, 134; Merchants Manufacturing Co, 150. La Colored Cotton Mills Co. est cotée en clôture 110 vendeurs et 103 acheteurs.

COMMERCE

La semaine commerciale a été une des plus calmes et des moins intéressantes que nous ayons vues. La pluie, d'abord, et le dégel ont désorganisé les transports, en rendant les rues presque impraticables; ils ont en outre empêché les gens de sortir pour aller aux magasins; les marchands de détail comme les marchands de détail s'en sont aperçus. Puis nous est arrivé un véritable blizzard qui nous a rappelé des souvenirs tout récents des belles journées du mois de janvier. Le soleil luit maintenant, mais le vent est resté violent et froid. Nous ne pouvions guère nous attendre à avoir le printemps dès le commencement de mars, mais la réaction n'en a pas moins été très désagréable.

Le commerce prend cependant un peu plus d'animation dans quelques lignes et les commandes de réassortiment en marchandises du printemps sont assez satisfaisantes pour la saison. La collection dans certaines lignes, est bonne; dans d'autres, elles laissent beaucoup à désirer.

*Alcalis.*—Il y a une bonne demande pour les potasses et comme les stocks sont bien contrôlés, les prix augmentent en proportion des besoins des acheteurs. Nous cotonnons aujourd'hui les potasses premières à 4.95; les secondes, de 3.90 à 3.95 et les perlasse, de \$5.30 à \$5.40.

*Bois de construction.*—Le marché local pour le bois de charpente et les bois débités est un peu plus actif, mais les ventes sont encore bien petites, quoique plus nombreuses. Aux scieries on se prépare pour une saison très active avec la perspective de cours fermes pour tous les bois employés au Canada.

*Charbons.*—L'association des propriétaires de mines de la Pennsylvanie, annonce une réduction des prix du charbon anthracite. Les consommateurs canadiens n'en seront ni mieux ni pis, mais les commerçants auront peut-être l'occasion de se ravitailler d'un char ou deux à meilleur marché.

*Chaussures.*—Il y a une bonne demande pour la chaussure d'été et les manufac-tures sont bien occupées. On se plaint cependant que les marchands de la

107 AVENUE PAPINEAU

- - - JOS. ROBERT & FILS - - -  
Marchands de BOIS DE SCIAGE

ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalouses, Moulures, Cadres

COMPTOIRS et FIXTURES de MAGASIN, BANCS D'EGLISE, BIBLIOTHEQUES

SPÉCIALITÉ

Nous avons un SECHOIR À BOIS le plus grand et le plus perfectionné du Canada.

Telephone: 6258.

Campagne ne font pas de grosses remises.

*Cuir et peaux.*—Le marché des cuirs est passablement actif, et les prix, en sympathie avec ceux des Etats-Unis, se raffermissent. On parle à Boston d'organiser en syndicat, tous les établissements qui produisent le cuir. Ce serait un de ces gigantesques combines comme on n'en voit qu'aux Etats-Unis : le "Whiskey Trust," le "Sugar Trust," la "Standard Oil Co," etc., qui contrôlent complètement la production et la vente d'un article dans un pays tout entier.

Les peaux vertes n'ont pas encore sensiblement varié. Il n'y a que très peu d'agneaux sur le marché.

No 1 ..... \$0.00 à 5.00  
No 2 ..... 0.00 à 4.00  
No 3 ..... 0.00 à 3.00  
Veaux ..... 0.08 à 0.00  
Agneaux ..... 0.00 à 0.00  
Moutons tondus ..... 0.00 à 0.00  
Moutons laine ..... 0.90 à 1.00

*Drapes et nouveautés.*—Les ventes de marchandises du printemps, pour assortir, sont assez satisfaisantes comme volume, mais on collecte encore difficilement. Toutefois, sous le rapport des remises de la campagne, il y a une certaine amélioration. Rien d'intéressant à signaler dans les cotonnades, lainages ou soieries.

*Épiceries.*—Dans les épiceries, le mouvement est normal et les collections passables. Les thés sont actifs et bien tenus. On écrit de New-York que les thés verts de toutes les sortes sont en grande demande et à des prix de plus en plus fermes.

Les cafés sont sans changement, ainsi que les sucrez :

Nous cotonnons :  
Extra ground, en quarts ..... 5½¢  
" " " boîtes ..... 5½¢  
Cut loaf en quarts ..... 5½¢  
" " " ½ ..... 5½¢  
" " en boîtes de 100 lbs ..... 5½¢  
Cut loaf en demi-boîtes de 50 lbs ..... 5½¢  
Powdered en quarts ..... 5½¢  
" " en boîte de 50 lbs ..... 5½¢  
Extra granulé en quarts ..... 4½¢  
" " ¼ ..... 4½¢

Les sucrez jaunes valent de 38 à 4½¢ par gradations de ½ par chaque degré en qualité et en couleur.

La mélasse de Barbades se vend de 33½ à 34¢ en tonnes et de 37 à 37½¢ en petits futs.

Comme suite aux renseignements que nous donnions la semaine dernière sur la position statistique du marché, nous pouvons dire qu'il se produit ici un mouvement de concentration qui tend à réunir en quelques mains seulement les soldes des stocks du commerce de gros, avec l'intention de maintenir les prix jusqu'aux arrivages de nouvelles mélasses, soit vers le milieu de juin.

Il y a une hausse de 1½ à 2¢, sur les harengs fumés. Les pommes en boîtes d'un gallon se vendent 2.25.

Fers, ferronneries et vêtements.—Il n'y a pas

encore de mouvement général dans les ferronneries. Les prix ne varient pas à cette saison.

Huiles, peintures et vernis.—Encore aucun changement dans l'huile de pétrole.

L'essence de térbenthine est en hausse aux Etats-Unis, et le prix ici a été avancé de 2¢ par gallon.

Le papier goudronné est en hausse de 10 p. c., les fabricants sont revenus à leur ancienne manière de coter à la livre.

Poisson.—Le marché est toujours ferme, avec rareté de plusieurs sortes de poisson.

Morue, No. 1, petite quart	\$7.50 à 0.00
do	grosse do 8.00 à 0.00
do	do en draft 8.00 à 8.25
Hareng, cap Breton, le quart	5.00 à 5.25
do French Shore	4.00 à 0.00
do Labrador (genuine)	5.00 à 5.25
Poisson blanc ½ quart	\$0.00 à 0.00
Saumon Labrador ½ quart	7.00 à 7.50
" " quart	13.50 à 14.00
Trait des lacs ½ quart	0.00 à 0.00

*Salaisons.*—Le saindoux est encore en hausse. Le lard salé reste ferme.

M. Laing & Sons cotent :

Lard Canada Short Cut Mess le quart	\$23.00
" " le ½ quart	11.75
" " Short Cut Clear le quart	22.50
" " " le ½ "	17.25

Le saindoux composé "Anchor" se vend \$2.20 à la manufacture et \$2.30 en petits lots; le saindoux "Fairbank" \$2.40. Les maisons de gros qui ont des stocks en avance, vendent maintenant \$2.20 le sac.

La graisse pure de panne "Anchor" en sceaux de 20 lbs vaut \$2.75; elle se vend :

Canistre de 10 lbs	13¢
" " 5 "	13¢
" " 3 "	13¢

La graisse composée en canistres vaut :

Canistre de 10 lbs	11½¢
" " 5 "	11½¢
" " 3 "	11½¢

Les jambons valent de 13½ à 14½¢ la lb. Les cochons abattus se vendent aujourd'hui \$8.75 à \$9.00 les 100 livres.

Graines de Semences

Graine de MIL et de TRÉFLE de toutes les variétés; graines de semence : BLÉ, ORGE, AVOINE, etc., et toutes sortes de GRAINES des CHAMPS et de JARDINS.

Meilleurs variétés de BLÉ D'INDE & SILO.—Echantillons et prix envoyés sur demande, ainsi que le Catalogue Illustré des grains, des légumes et des fleurs.

WM. EWING & CIE,  
142 Rue McGill, MONTREAL

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria;  
Quand elle fut enceinte, elle en voulut encore;  
Quand elle devint plus grande, elle disait : Je l'adore!  
Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.



## LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

*Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,  
de la Propriété foncière et des Assurances.*

BUREAU : No 35, rue St-Jacques, Montréal

## ABONNEMENTS :

Montréal, un an.....	\$2.00
Canada et Etats-Unis.....	1.50
France.....	fr. 12.50

Publié par

Société de Publication Commerciale

J. MONIN, Directeur.

F. E. FONTAINE, Gérant.

Téléphone 2002.

MONTREAL, 17 MARS 1893

## Le Traité de Commerce Fra co-Canadien

L'honorable M. Foster notre ministre fédéral des Finances vient de mettre devant la Chambre des Communes le texte du traité conclu entre la France et le Canada, pour favoriser les relations commerciales entre les deux pays.

En même temps, il a donné quelques explications qui ont abouti à ce traité et sur le résultat économique que l'on pouvait attendre du traité ; et il a ajouté ceci, ou à peu près : "Une récente législation du parlement français ayant détruit tout l'effet que nous attendions de la réduction des droits sur les navires en bois, et doutes s'étant élevés sur l'inclusion des homards en boîtes dans les articles sur lesquels les droits sont réduits, je ne proposerai pas, cette année, la ratification du traité."

La nouvelle législation dont parle M. Foster est celle qui restreint la prime à la navigation aux navires construits en France. Précédemment, des navires construits à l'étranger, mais appartenant à des Français et francisés régulièrement pouvaient réclamer la prime à la navigation, l'industrie de la construction des navires en France étant, d'ailleurs protégée par une prime à la construction.

La France n'a pas voulu ouvrir, par ce traité, ses marchés à nos produits agricoles ; le vent en France, est actuellement à la protection et ce sont les agriculteurs qui la réclament le plus haut, tandis que, chez nous, les industriels sont à peu près les seuls à réclamer le maintien de la protection. Nous aurions d'ailleurs que peu de produits agricoles à exporter en France : notre beurre n'y aurait pas de marché, la France en exporte — de meilleure que le nôtre — sur tous les marchés du globe. Notre fromage n'est pas consommé par le peuple en France : nous n'aurions pu en exporter qu'à condition de faire d'autre fromage que le *Cheddar* dont nous essayons de reproduire le type le plus parfait.

Mais si nous avions obtenu une réduction de droits sur le bétail vivant il y aurait eu un vaste champ d'échanges à cultiver avec profit. Malheureusement on s'est échoué contre la politique protectionniste des agriculteurs français, mais nous ne saurions en faire une question d'amour-propre, puisque tous les autres pays du monde — même ceux avec qui la France a des traités de com-

merce — se trouvent dans la même position que nous.

Nous nous engagions, de notre côté, à diminuer les droits sur les vins français. Cette diminution devait être effectuée au moyen de l'abolition du droit *ad valorem*. Il nous eut semblé beaucoup plus logique d'abolir le droit spécifique que frappe d'un même chiffre le vin de toutes les qualités et de tous les prix. Avec le seul droit *ad valorem* de 25c. par gallon impérial, le gallon de claret à bon marché paiera autant que le gallon des grands crus du Bordeaux et de Bourgogne. La réduction des droits sur les vins mousseux nous paraît difficile à expliquer à moins qu'elle ne soit une concession faite aux vigneron-chapenois. Comme intérêt général, la remise à plus tard de la ratification du traité n'affecte guère que l'établissement d'une ligne directe de navigation entre les deux pays, qui en sera retardé, et peut-être même l'obligation de faire escale dans un port français qui devait figurer au tableau des charges de la ligne de vapeurs rapides à établir entre le Canada et l'Angleterre, en sera-t-elle aussi ajournée.

Nous relevons une erreur dans les explications de M. Foster. Il dit que nos marchandises, pour jouir des avantages du traité, devraient être expédiées directement en France, car "en cas d'escale ou d'arrêt dans un port étranger, les articles destinés à la France seraient sujets à la surtaxe d'entrepot de 3 francs par 100 kilos." La surtaxe d'entrepot n'est exigée que sur les marchandises importées d'abord dans un autre pays et réexpédiées ensuite en France. Il faut pour cela que la marchandise ait été débarquée dans l'autre pays ; mais lorsqu'il ne s'agit que de l'arrêt dans le port étranger, soit pour faire du charbon, des provisions ou même simplement pour attendre des ordres, il n'a pas lieu à la surtaxe d'entrepot. A plus forte raison s'il s'agit d'une escale régulière faite dans un port étranger en route. Nous venons à relever cette erreur parce qu'elle pourrait peut-être servir à faire rejeter la clause dont nous parlons tout à l'heure, imposant une escale dans un port français à la compagnie qui entreprendra la ligne de navigation rapide.

Mais il y a une partie du traité — celui qui concerne St-Pierre et Miquelon — dont la non-ratification va l'échanger les plans de plusieurs de nos exportateurs de produits agricoles.

## Amendements à la Charte

Un des nouveaux échevins a donné avis qu'il proposerait une conférence entre le Conseil de Ville, l'Association Immobilière, les Chambres de Commerce et le Conseil Central des Métiers et du Travail, afin d'arriver à une entente au sujet des amendements à proposer à la Charte de la Cité.

Cette proposition a certainement du bon et elle mérite d'être étudiée sérieusement. Et pourvu que le Conseil de Ville se fasse re-

présenter à cette conférence par des échevins non compromis, nous croyons qu'elle sera accueillie avec plaisir par les autres organisations.

Mais elle est surtout digne de remarque en ce qu'elle établit : 1o que les citoyens de Montréal ont le droit d'être consultés et de donner leur avis au sujet de toute modification à la charte ; et que le Conseil de Ville, élu pour administrer d'après la charte, n'est pas le seul corps qui ait droit de s'occuper d'amendements à cette charte.

2o Que la crainte des électeurs est le commencement de la sagesse et que le conseil actuel n'est pas disposé à se moquer, avec autant d'effronterie que son prédécesseur, des observations faites par les citoyens.

Ce sont d'excellents symptômes dont tous les honnêtes citoyens ont lieu de se féliciter.

## (RAPPORT OFFICIEL.)

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE  
SUN LIFE DU CANADA.RAPPORT DES DIRECTEURS POUR  
L'ANNÉE FINISSANT LE 31 DÉCEMBRE 1892.

L'assemblée annuelle de la compagnie d'assurance Sun Life du Canada a eu lieu dans les bâties de la compagnie, rue Notre-Dame, à Montréal, vendredi, le 10 mars 1893. Un grand nombre d'intéressés étaient présents, comprenant non seulement plusieurs Montréalais mais aussi d'autres villes éloignées. Le président, M. Robertson Macaulay, occupait le fauteuil. Le rapport financier suivant a été soumis :

## RAPPORT DES DIRECTEURS POUR 1892

Les directeurs viennent devant vous cette année avec un rapport qui, croient-ils commandera satisfaction. Les résultats des travaux de l'année ont été beaucoup plus grands et plus profitables que l'on s'y attendait ; ils ont dépassé toutes les attentes.

Les applications pour assurances sur la vie ont été de 4489 couvrant \$8,566,457.10 et des polices au nombre de 4304 ont été émises pour \$7,991,196.54, la balance étant ou refusée ou en suspens lors de la clôture des livres.

Ces chiffres excèdent ceux de l'année précédente par 1,188 applications pour \$2,664,935.50. Les nouvelles affaires ont donc non seulement été plus considérables que celles faites par la compagnie durant n'importe quelles douze mois de son histoire, mais aussi plus considérables que celles faites par une compagnie quelconque en une année quelconque.

Le nombre de polices sur la vie en vigueur le 31 décembre dernier était de 14,718 donnant un chiffre d'assurances de \$23,901,046.64 soit une augmentation pour l'année de 2,107 polices pour \$4,464,084.85.

Comme on peut le voir par le bilan qui accompagne ce rapport, les revenus ont atteint la somme de \$1,134,867.61 ce qui équivaut à près de \$4,000 pour chaque jour de tra-

vail de l'année. C'est une augmentation de \$214,693.04 sur le montant total pour 1891.

On remarquera une augmentation équivalente dans la liste de l'actif qui se monte maintenant à \$3,403,700.88, donnant un surplus sur tout le passif et le capital-actions de \$244,928.77. Pour saisir la signification complète de ce vaste surplus, il faut se rappeler que la compagnie a partagé durant l'année près de \$200,000 de profits comptant parmi ses porteurs de polices, de sorte que l'accumulation actuelle est en grande partie le résultat des opérations d'une année seulement. Ce fait est un des plus importants et des plus flatteurs quant à ce qui regarde les transactions de l'année.

Un des premiers facteurs du succès de toute compagnie d'assurance sur la vie est le soin avec lequel elle choisit ses risques. Tout relâchement dans l'admission des membres doit certainement avoir pour résultat l'augmentation des décès, et la réduction en conséquence des profits de ses porteurs de polices.

Il est digne de remarque que les réclamations après décès pour l'année furent de \$16,537.72 moins élevées que l'année précédente, bien que les sommes assurées aient beaucoup augmenté et que le taux pour 1891 ait été lui-même très modique.

Bien que ce fait ne puisse être entièrement attribué à une expérience particulière dans le choix des applicants, il n'en indique pas moins une direction soigneuse et conservatrice dans les affaires, qui non seulement augmente le surplus, mais devrait recommander la compagnie aux personnes qui ont l'intention de s'assurer et qui désirent un placement profitable de leurs primes.

La somme totale payée par la compagnie à ses porteurs de polices durant l'année, s'est montée à \$441,518.22, portant le montant total ainsi payé en réclamations après décès, polices de donations échues, profits, etc., depuis la fondation de la compagnie, à \$1,983,601.78.

Durant l'année, 1,433 polices contre les accidents ont été émises, assurant \$4,055,081.72. L'accroissement constant et rapide des affaires du département "vie" a, cependant, laissé voir qu'il était désirable que le temps et l'attention de l'administration fussent concentrés sur cette branche seulement, et un arrangement en conséquence a été fait avec la "Canada Accident Assurance Co," pour la réassurance de tous les risques des accidents depuis le 31 décembre dernier.

On continue à exercer le plus grand soin dans le placement des fonds. Comme d'habitude, un comité spécial des directeurs a examiné tout l'actif de la compagnie, et son rapport est annexé. On verra dans le petit montant des intérêts arrêtés à la fin de l'année, \$10,345.34, une preuve que les hypothèques et autres sûretés sont de bonne qualité. Cet article est de \$4,520.92 moins élevé qu'il y a douze mois. La valeur des immeubles appartenant à la compagnie, à part la bâtie de la dite compagnie, est aussi

très faible. Les directeurs n'hésitent pas à déclarer qu'en ce qui concerne la présente condition financière et les perspectives, la compagnie occupe une position exceptionnellement belle.

Les directeurs qui se retirent sont MM. Alexander Macpherson, James Tasker et Murdoch McKenzie, qui, tous, sont susceptibles d'être réélus.

R. MACAULAY,  
Président.

A. W. OGILVIE,  
Vice-président.

T. B. MACAULAY,  
Secrétaire.

#### Etat de comptes du 1892 :

REVENUS	
Primes sur la vie.....	\$950,325.18
Annuités.....	2,500.00
Accidents.....	31,187.18
Total du revenu des primes.	\$903,012.31
Moins assurances transpor-tées.....	6,405.37
Intérêts.....	134,548.47
Loyers.....	4,712.20
Revenu total.....	\$1,134,867.61
DÉPENSES	
Assurance sur la vie, boni compris.....	\$141,831.38
D'otations échues, boni compris.....	38,491.42
Paiements annuels.....	1,753.55
Profits payés aux porteurs de police.....	180,352.84
Argent payé pour boni remises.....	46,718.62
Valeur des remises.....	17,404.82
Payé pour accidents.....	11,962.59
Dividendes sur capital payé janvier et juil. 1892.....	8,437.50
Comptes des déboursés.....	153,976.96
Commissions.....	90,000.51
Comptes des médecins.....	18,128.92
Dépenses totales.....	271,452.89
Surplus des recettes sur les dépenses.....	712,971.11
ACTIF	421,896.50
Débentures et valeurs prix du marché.....	\$ 583,233.35
Prêts sur immeubles 1ère hypothèque.....	2,023,919.52
Prêts sur débentures et valeurs.....	64,000.00
Immeubles, édifices de la compagnie comprises....	260,829.65
Prêts sur polices de la compagnie (réservés sur les mêmes \$400,000).....	174,658.65
Argent à la banque et en mains.....	15,194.80
Matériel de bureau, argent de tiroir, etc.....	1,604.15
Intérêts échus.....	10,345.24
Intérêts accus.....	48,034.06
Loyers dus et accus.....	1,876.39
Primes due sur les polices en vigueur, à cause de délai.....	219,504.60
Actif net.....	\$3,403,700.88

Ajoutant le capital non payé, actif total.....\$3,841,200.88

#### PASSIF

Réserve sur vie. Institute of Actuaries H.m. table 4<sup>th</sup> p. c. d'intérêt, fixé par le gouvernement du Canada.....\$2,976,702.93

Réserve pour annuités....	14,800.50
Moins réserves sur polices transportées.....	\$2,991,563.43
Assurances sur la vie, non payées, à payer, morts rapportées, mais non prouvées, ou attendant règlement.....	3,243.15
Dotations dues, attendant règlement.....	\$2,968,920.28
Reclamations pour accidents.....	27,760.00
Balance des assurances pour accidents transportées.....	8,524.00
Profits dûs aux porteurs de polices.....	6,500.00
Fonds d'amortissement déposé pour débentures à échoir.....	1,255.20
Dividende du 2 janvier 1893..	29,412.27
Dû à la Banque de Québec pour débentures achetées	10,377.24
Dettes diverses.....	4,687.50
Actif total.....	18,500.00
Argent de surplus pour les porteurs de polices.....	10,935.52
Capital payé.....	307,428.77
Surplus sur tout le passif et les obligations.....	244,928.77
Surplus pour les porteurs de polices, y compris le capital non payé, \$744,928.	77.....
	\$8,403,700.88

Le rapport a été adopté à l'unanimité.

Plusieurs citoyens font ensuite quelques remarques. Tous expriment leur complète satisfaction sur les résultats obtenus jusqu'à aujourd'hui et sur les perspectives brillantes d'accroissement et de prospérité futurs de la compagnie. On a appuyé sur le fait que dans les quatre dernières années seulement le revenu, l'actif et les assurances, ont plus que doublé. Le profit sur le montant réalisé par ces différents items pour l'année dernière seulement suffirait pour constituer une compagnie de l'importance de la Sun à l'expiration de ses premières dix années d'existence. De plus, le fait que la compagnie en partageant immédiatement la somme de \$200,000 en bénéfices à ses porteurs de polices aurait encore un surplus de \$244,928.77 est considéré plus que satisfaisant.

Les réclamations pour décès ont été extraordinairement réduites cette année, la moyenne de ces réclamations ayant été de \$7 par \$1,000 sur le montant des assurances, moyenne véritablement remarquable pour une compagnie de l'âge de la Sun Life. De plus le montant des intérêts et rentes perçus dépasse celui des réclamations payées au décès, de \$3,426.29.

Les membres du comité de direction qui ont examiné l'actif, parlant avec satisfaction de la grande sûreté des placements de la compagnie et font remarquer que les intérêts en retard ne forme qu'un faible montant et que ce montant est d'un tiers moins élevé que l'an dernier.

On a aussi félicité la compagnie d'avoir résisté à la tentation d'élever un édifice gigantesque, dont le coût eut absorbé une grande partie du fonds réservé pour les porteurs de polices, et qui n'aurait probable-

ment rapporté, en retour, qu'un médiocre revenu.

Le magnifique et solide édifice que la compagnie occupe en ce moment est un ornement pour la ville et fait honneur à notre institution, mais il n'est pas plus grand que nécessaire : nos affaires augmentent si rapidement que bientôt nous serons probablement obligés d'occuper bientôt nous-même sinon tout l'édifice, du moins la plus grande partie.

En lisant le rapport, tous les orateurs ont constaté avec enthousiasme les progrès et la prospérité de la compagnie.

Après le vote de remerciements ordinaire, les anciens directeurs ont été réélus à l'unanimité des voix.

#### Renseignements Commerciaux

##### [DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS]

La société "Alfred Savage & Son," manufacturiers de savon, Montréal, Alfred Savage et John George Savage, a été dissoute le 9 janvier 1893, par le décès de M. Alfred Savage.

La société "Pellerin & Dufresne," chaussures, Montréal, George Pellerin et Thomas Dufresne, a été dissoute le 9 mars 1893.

La société "Seybold Son & Co., ferronnier, Montréal, Christian Seybold et John Phillip Seybold, a été dissoute le 13 février 1893.

La société "Hendershot & Breckon," entrepreneurs, Montréal, Wm. M. Hendershot et Maria Door, épouse de John Breckon, a été dissoute le 13 mars 1893.

La société A. Genest & Cie., ébenistes, Montréal, Madame Héloïse Ducaisse, veuve de Félix Louis Deguire et Alfred Genest, depuis le 13 mars 1893.

La société "The Montréal Café Company," Montréal, Edgar Judge président, a cessé de faire affaires le 8 novembre 1892.

La société en commandite "F. Gau-lin & Cie," de St. Félix de Valois, J. Arthur Robitaille et Ferdinand Gau-lin, a été dissoute le 23 février 1893.

La société "Berlinguet & Desautels," entrepreneurs, Montréal, Georges Berlinguet et Herménégilde Desautels, a été dissoute le 10 mars 1893.

La société "Adam & Cie," chaussures, Montréal, Alexis Adam et Hubert St-Amour, a été dissoute le 9 mars 1893.

La société "Guilbault & Cie," Ste-Geneviève, Montréal, G. Guilbault et Napoléon Chauret, a été dissoute le 28 février 1893.

La société St-Jean Frères, ferronnier, Montréal, Thomas St-Jean, J. Jacques St-Jean et Paul St-Jean, a été dissoute le 13 mars 1893.

La société "Brodeur & fils," cultivateurs, Montréal, Honoré Brodeur et Théophile Brodeur, a été dissoute par l'interdiction de Théophile Brodeur. Avis du 11 mars 1893.

##### NOUVELLES SOCIÉTÉS

"Dubé & Cie," bouchers, Montréal, Napoléon Dubé et Zotique Valiquet ; depuis le 24 février 1893.

"A. Gravel & Cie," bouchers, Montréal, Albert Gravel & Philéas Gravel ; depuis le 10 mars 1893.

"Landry & Ayotte," ferblantiers-plombiers, Montréal, Edouard Félix Landry et Théophile Ayotte ; depuis le 15 février 1893.

"Duclos & Pâquette," peintres-décorateurs, Montréal, Eugène Duclos et Napoléon Pâquette ; depuis le 9 mars 1893.

"The Eugene F. Phillips Electrical Works (limited)," constituée par Lettres Patentes du Canada le 27 juin 1893, Montréal, Eugène F. Phillips, de Providence, R. I., président.

"Genest & Routhier," ébénistes, Montréal, Alfred Genest et Félix Routhier ; depuis le 13 mars 1893.

"J. Grace & Co.," épicerie, Montréal. J. Patrick Grace, William Grace et Gustave Rainville ; depuis le 28 février 1893.

"Bélanger & Dorais," marchand-tailleur, Montréal, Wilfrid Bélanger et Léandre Dorais ; depuis le 13 mars 1893.

"Compagnie Générale d'Importation," Montréal, Calixte Letang et Anselme Letang ; depuis le 15 mars 1893.

"The Montreal Metal Works, (limited)," constituée par lettres patentes du Canada le 7 juillet 1892, Montréal. O. F. Size président.

"Hughs, Cook & Company," huiles suifs, Montréal, Edwin F. Cook et Wm. D. Hughes, de Philadelphie et John H. Cooke, de Wayne, Pa. ; depuis le 1er février 1893.

"Tellier & Laberge," imprimeurs, Montréal ; Edouard H. Tellier et Édouard Laberge ; depuis le 15 décembre 1892.

"Montreal Electric Company," Montréal, John Show, Wm. B. Show et Walter T. Taylor ; depuis le 13 mars 1893.

"La Compagnie du journal Le Monde," constituée par lettres patentes de Québec, le 13 décembre 1893. Eusèbe Séenacal, président, Montréal.

##### RAISONS SOCIALES.

"Alfred Savage & Son" savons, etc., Montréal, John George Savage, seul, depuis le 4 mars 1892.

"S. H. Parker," chaussures, Montréal, Emma Jane Atchison, épouse de Samuel Henry Parker, seule, depuis le 8 mars 1893.

"Seybold, Son & Co." ferronnier, Montréal, John Philip Seybold, seul, depuis le 18 mars 1893.

"Montreal Patent Key & Barrel Coy." St-Henri, Wm McNally, seul, depuis le 10 mars 1893.

"Lorge & Co." chapellerie, Montréal, Jean-Baptiste Lorge, seul, depuis le 11 mars 1893.

##### DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS.

Dame Georgiana Page, épouse de M. Thomas Villeneuve, commerçant de St-Fulgence.

Dame Emma Fletcher Reed, épouse de Thomas A. Bishop, entrepreneur de Montréal.

##### DIVIDENDES DE FAILLITES.

Dans l'affaire de Ph. Fortier, de St-Charles, second dividende payable le 25 mars 1893, Alfred Lemieux, curateur.

Dans l'affaire de Alexis Barreau et fils, de Québec, premier et dernier dividende payable à parir du 27 mars, Nap. Matte, curateur.

Dans l'affaire de Arthur Hoofstetter, de Montréal ; premier et dernier dividende payable à partir du 21 mars J. M. Marcotte, curateur.

Dans l'affaire de Antoine Cabana d'Upton ; premier et dernier dividende payable à partir du 11 avril 1893. J. O. Dion, curateur.

Dans l'affaire de W. F. Beck & Co. de Montréal ; premier et dernier dividende payable à partir du 28 mars. Chas. Desmarais, curateur.

Dans l'affaire de J. A. Ouellet, de Bic ; premier et dernier dividende payable à partir du 27 mars, H. A. Bédard, curateur.





**La Construction**

**Contrats donnés pendant la semaine terminée le 11 mars 1893.**

Chez M. A. C. HUTCHISON, Architecte. *Chemin de Lachine, en bas.* — Une résidence d'été et une maison de fermier. Maçonnerie, R. Wilson. Charpente et menuiserie, Wood & Sons. Couverture, G. W. Reed. Plomb, Hughes & Stephenson. Brique, P. C. Ward. Enduits, J. Morrison & Son. Peinture et vitrerie, W. P. Scott. Propriétaire, W. W. Ogilvie. *Rue St-Urbain.* — Une école à 3 étages. Maçonnerie, Peter Lyall. Charpenterie et menuiserie, L. Paton & Sons. Couverture, G. W. Reed. Plomberie, Garth & Co. Brique, W. Lavers. Enduits, J. Morrison & Son. Peinture et vitrerie, Alex. Craig. Appareil de chauffage, Smead, Down & Co. Propriétaires, Les Commissaires des Ecoles Protestantes.

Chez M. R. MONTBRIAND, Architecte. *Rues Jacques-Cartier et Amherst.* — Huit maisons à 3 étages, formant 24 logements. Entrepreneur général, Wilfrid Tardif. Propriétaire, Jos. Lamoureux. *Rue Notre-Dame.* — Deux bâtisses à 3 étages, deux magasins. Maçonnerie, Chapleau & Lemay. Charpente et menuiserie, Joseph Trudel. Couverture, Brodeur & Lessard. Plomberie, do. Appareil de chauffage, do. Brique, Séguin & Laverdure. Enduits, Ephrem Morache. Peinaure et vitrerie, J. M. Geany. Ouvrage et fer, Canadian Bridge Company. Propriétaire, Chas. T. Viau. *Rue Milton.* — Quatorze bâtisses à 2 étages, contenant 14 logements. Maçonnerie, Ouimet & Labelle. Charpente et menuiserie, Hubert Chagnon. Couverture, F. Hétu. Plomberie, do. Appareil de chauffage, F. Hétu. Brique, Jos. Thériault. Enduits, S. S. Denis & Dubé. Peinture et vitrerie, M. Blais. Propriétaire, J. P. Beaudoin. *Rue St. Charles Borromée.* — Vingt-deux bâtisses à 2 étages formant 39 logements. Entrepreneur général, Lebrun & Bourgeault. Propriétaire, J. P. Beaudoin. *Rue Ottawa.* — Cinq bâtisses à 2 étages, formant 10 logements et un magasin. Maçonnerie, Plante & Dubuc. Charpente et menuiserie, H. Pineau. Couverture, Lapierre & Bonhomme. Plomberie, do. Appareil de chauffage, do.

Brique, S. Rochon. Enduits, Ephrem Morache. Peinture et vitrerie, T. Charlebois. Propriétaire, Jos Tessier. *Rue St-André.* — Six bâtisses à 2 étages, logements (cottages). Maçonnerie, Ouimet & Labelle. Charp. et menuis. Fortier & Fils Couverture, P. Hétu. Plomberie, do. Brique, Jos Therriault. Enduits, S. Denis & Dubé. Peinture et vitrerie, M. Blais. Propriétaire, J. P. Beaudoin.

Chez M. C. ST-JEAN, Architectes. *St-Blaise.* — Une église. Entrepreneurs, Boileau & Frère.

**NOTES**

M. John James Browne, architecte, 207 rue St-Jacques, annonce qu'il donnera des contrats pour la construction de bâtisses considérables pour la Manufacture d'Indiennes à Magog, qui appartient à la Dominion Cotton Co. Ces bâtisses comprendront :

Bureaux, Ateliers de gravures, Ateliers de machines, Atelier de teinture indigo, Bâtisse pour la chaudière, Cheminée en brique. Les soumissions seront reçues jusqu'au 17 courant.

Il recevra aussi des soumissions pour la construction d'une bâtisse en brique à 2 étages, de 95 x 52, pour servir d'entrepôt des cotonnades en pièces à la filature d'Hochelaga de la Dominion Cotton Mills Co.

Egalement pour la construction d'une écurie de dix places pour la même filature.

Les soumissions seront ouvertes le 17 courant.

**VENTES PAR LE SHERIF.**

*Pour la semaine prochaine.*  
LEGARÉ vs. DÉOT.

*Rue Beaudoin.* — Lot 1722-42, St-Henri, terrain mesurant 24 x 92, bâtisses en construction.

Vente au bureau du Shérif le 22 mars à 11h a. m.

**FRANÇOIS RIVEST,**  
ENTREPRENEUR-MENUISIER  
4 Mitcheson Avenue.

**HORMISDAS CONTANT,**  
Contracteur Plâtrier.  
475½ Rue Lagachetière, MONTREAL

**EUSEBE PAQUETTE o:**  
ENTREPRENEUR-BRIQUETIER  
264 LOGAN, Montréal.

**LAMBERT & FILS.** Constructeurs  
— 129-131 —  
Tel. 643. Rue Berri, Montréal

**LEANDRE DEMERS**  
MENUISIER ET CHARPENTIER  
58 Rue St-Dominique, Montréal.

**L'ABRECQUE & MERCURE,**  
ENTREPRENEURS-MENUISIERS,  
37 rue St-ANDRÉ, Montréal.  
Tel. Bille 6823.

**Marble and Granite Works**

Côte-des-Neiges, Montréal.

**J. & P. BRUNET**

Importateurs et Manufacturiers de Monuments, Tombes, Charniers, Poteaux, Copings et toutes sortes d'Ouvrages de Cimetières

Réparations en tous genres à des prix très modérés.

Résidence : J. BRUNET Côte-des-Neiges  
Téléphone 4666.

A. DEMERS C. BRUNET  
faisant affe sous les noms de

**DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE**

140 Grande Rue St-Laurent, Montréal

Ferblantiers, Plombiers, Couvreurs  
ET POSSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE.

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couvertures en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations des Fournaises à l'eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, des Fournaises à l'air chaud, et des Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud é combiné.

H. C. LETOURNEUX, pris. C. LETOURNEUX, vice-pris. J. LETOURNEUX sec. tré

**LETOURNEUX, FILS & CIE****MARCHANDS-FERRONNIERS**

NOS. 261, 263 ET 265, RUE ST-PAUL  
A l'enseigne de l'enclume,

MONTREAL

**LA BOUILLOIRE A EAU CHAUE "STAR"****POUR LE CHAUFFAGE DES EDIFICES ET RESIDENCES**

Reconnue aujourd'hui comme étant supérieure à toutes autres.

VILLEFIELD, 9 mai 1892.

MM. E. A. MANNY & CIE.

MESSIEURS, — Je suis très heureux de constater que les fournaises "Star" installées dans l'église de Ste-Cécile, en novembre dernier, ont donné pleine et entière satisfaction. L'église a été mieux chauffée et nous avons dépensé quinze tonnes de charbon de moins que l'hiver précédent.

Votre obéissant serviteur,  
J. O. ROUSSIN, Pte, Curé.  
Brevetée en Canada et aux Etats-Unis  
MANUFACTURE PAR

**E. A. MANNY & CIE**

590 Rue Craig, Montreal!

\*Demandez nos catalogues, certificats, circulaires et listes de prix.

**ROBIN & SADLER**

MANUFACTURIERS DE

**COURROIES EN CUIR**

2518, 2520 et 2522 Rue Notre-Dame, MONTREAL.

**The EDWARD CAVANAGH Co.**  
MANUFACTURERS ET IMPORTATEURS.

Ferronneries, Poêles, Ustensiles de Ménage, Fournitures de Plombiers, Tuyaux en Grès, etc., Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, etc.

Huiles à Lubrifier et à Bruler \* Composé "Sun" pour Bouilloires

Charbon "Scranton" de la Delaware Lakewanna & Western R. R. Co'

Nos. 2547, 2549, 2551 & 2553 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Téléphone Bell 8025.

Coin de la rue des Seigneurs.

**Vente aux Enchères.**

Dans l'affaire de

LA COMPAGNIE CANADIENNE DES CONDUITES D'EAU des Trois-Rivières, en liquidation.

Conformément à un jugement de Son Honneur M. le juge Bourgeois, le soussigné vendra aux enchères publiques, au Balais de Justice, en la cité des Trois-Rivières, le

**MARDI, 21 MARS COURANT,**

l'actif de la Compagnie sus-nommée, en deux lots, savoir :

1º L'immeuble, comprenant le terrain (environ 5 arpents) les bâtisses, l'outillage, les machines-outils, etc., etc., complètement outillé pour la production des tuyaux en fonte.

2º Les biens meubles, consistant en charbon, coke, sable, ameublement de bureaux, voitures, tombereaux, etc., etc., \$37,85.

Le tout en parfait ordre et n'ayant servi que peu de temps.

Le lot No. 2 sera vendu à tant dans la piaстр sur l'inventaire.

Les personnes qui voudraient enchérir devront déposer \$1000 entre les mains du Liquidateur, en faisant leur première enchère.

On peut consulter l'inventaire et obtenir toute information au bureau du Liquidateur.

Termes : comptant. Vente à 10h. a.m.

A. W. STEVENSON,  
Liquidateur.

Hamilton Chambers,  
Montréal, 3 Mars 1893.









# L'EQUITABLE, des Etats-Unis Compagnie d'assurance sur la Vie

x 1er Janvier 1892 x

<b>ACTIF</b>	\$136,198,518 58
<b>PASSIF</b> — Y compris la Réserve sur toutes polices en vigueur (calculée à 4 p. c.) et la Réserve spéciale pour l'établissement d'une évaluation à 3½ p. c.) de \$1,500,000	100,905,537 82
Excédant total non distribué	\$ 26,292,980 56
Réserve	\$ 39,054,942 85
Nouvelles polices souscrites en 1891 . . .	\$233,118,331 00
Assurances en cours	\$804,894,557 00

La POLICE TONTINE LIBRE (la dernière forme d'assurance de la société) ne contient aucun restriction au sujet de la résidence, des voyages, de l'occupation au bout d'un an. Incontestable après un an, et non-confiscable après trois ans. Les réclamations sont payées immédiatement sur réception de preuves satisfaisantes du décès.

SEARGENT P. STEARNS, Gérant gén'l pour le Canada. . . PH. LAFERRIERE, Inspecteur.



REGISTERED  
TRADE  
MARK  
**LION**



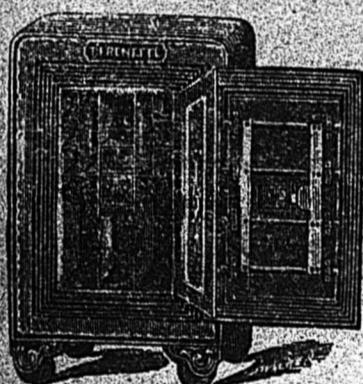
CONFITURES, GELEES et MARMELADES FRUITS DE  
GARANTIES FRUITS et SUCRE  
Pour MÉNAGES et pour le COMMERCE

SÉCIALEMENT préparées pour l'usage des Pâtissiers, Boulanger, Confiseurs, etc.; pour Ménages, Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées Couvents, Hôpitaux, etc., etc.

RIX SPÉCIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs.)  
Aussi—VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.  
MICHEL LÉFEBVRE & Co., NÉGOCEANTS INDUSTRIELS MONTREAL.

**T. FRENETTE**  
MANUFACTURIER  
**COFFRES-FORTS**  
**PORDES de VOUTES**  
Fournaises pour plâtriers, Grillage et Serrurier.



372—RUE CRAIG—372  
MONTREAL

Entre les rues Sanguinet et St-Denis

Dévouement au travail et Réparations faites avec soin et à Prix Modérés.

**C. A. MARTIN & CIE.**

—FABRICANTS DE—

Téléphones Patentés de Martin,  
POUR

Bureaux, Magasins et Manufactures.

ANNONCIATEURS,

Gloches et autres Instruments Électriques de tout genre.

Manufacture et Bureau :

8 RUE ST-ANTOINE, - MONTRÉAL.

Tous nos instruments sont garantis de valeur égale à ceux des meilleures fabriques américaines et sont vendus à des prix aussi bas qu'il est possible d'atteindre avec une fabrication de première classe.

Sur demande nous fourirons des estimés et des Catalogues.



# "LA ROYALE"

D'ANGLETERRE

BUREAU PRINCIPAL, AU CANADA . . . MONTREAL

CAPITAL . . . \$ 10,000,000  
VERSEMENTS . . . \$ 29,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement, \$800,000. Responsabilité des actionnaires illimitée. LA ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'incendie du monde.

WILLIAM TATELY, Agent principal et Gérant résidant.  
E. HURTUBISE et A. ST-CYR, Agents principaux du Départ. français, Montréal.

# "LA CANADIENNE"

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Bureau Principal : 114 rue St-Jacques, Montreal  
EN FACE DU BUREAU DE POSTE.

Président : HON. J. G. LAVIOLETTE M. C. L.; vice-président : F. X. MOISAN.  
Secrétaire et Gérant : P. GARON.

SITUATIONS VACANTES  
POUR AGENTS ET COLLECTEURS.

S'adresser personnellement ou par lettres à

P. GARON, Gérant,  
"LA CANADIENNE" Vie,  
114 RUE ST-JACQUES,  
MONTREAL.

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez :  
"Le Prix Courant,"

## Nourriture vs. Stimulant.

Les Extraits de Bœuf sont de simples stimulants. Johnston's Fluid Beef nourrissent parfaitement. Les Stimulants vous donnent un bien-être temporaire.

La Nourriture vous fait un bien permanent.

Lequel choisissez-vous pour vous donner des forces?

Johnstons' Fluid Beef ou les Extraits de Bœuf.

MAISON

**Laurent, Laforce & Bourdeau**

(FONDÉE EN 1860)

No. 1637 RUE NOTRE-DAME

Téléphone Bell, 1297 MONTREAL

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS

HARDMAN, de New-York.

MARSHALL & WENDELL,  
d'Albany, N.Y.

IVERS & POND, de Boston,

ET DES MEILLEURS

Pianos et Orgues

FABRIQUÉS AU CANADA.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donné durant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance.

RÉPARATIONS ET RÉNOVATIONS à des conditions très acceptables, et tous les pianos d'occasion.

PIANOS